

REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
COMMISSION NATIONALE DES BOURSES
EXTERIEURES
(CONABEX)
SECRETARIAT PERMANENT

Antananarivo, le 30 JUIL 2009

LE SECRETAIRE PERMANENT DE LA
COMMISSION NATIONALE DES
BOURSES EXTERIEURES

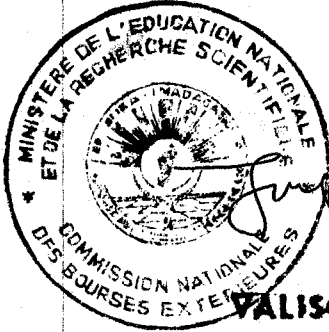
à

N° 093 / MESupRes/CONABEX/SP

Monsieur LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
PRESIDENT DE LA CONABEX

- ANTANANARIVO -

B O R D E R E A U D ' E N V O I

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
- Fiche Technique relative à l'offre de bourse d'études Post Universitaire du Gouvernement Suisse – Année universitaire 2010/2011.....	01	CONFIDENTIEL ET OBSERVATIONS  VALISOA Joséphine

FICHE TECHNIQUE RELATIVE A L'OFFRE
DE BOURSES SUISSE - ANNEE 2010/2011

Domaines d'Etudes : -Les bourses sont destinées à des études Post-gradués
-Disciplines importantes pour le développement du pays. Les bourses artistiques sont exclues.

Groupe cible : étudiants titulaires d'un diplôme universitaire (post-gradués)

Nombres de Bourses : 10 au maximum, **pour des candidats particulièrement qualifiés et dotés d'un projet précis de recherches ou d'études.**

Durée de la Bourse : Les bourses sont offertes pour une année académique de 09 mois
(renouvelable suivant résultat scolaire obtenu)

Conditions :

- Avoir 35 ans au maximum (être né après le 1^{er} Janvier 1975)
- Avoir un diplôme universitaire (Post-Gradué) : Licence ou équivalent au minimum.
- Avoir un projet précis de recherche ou d'étude
- Avoir une bonne connaissance de la langue Française, Anglaise ou Allemande selon l'Université ou le cours choisi.
- Il est **impératif** que les candidats prennent contact au préalable avec un enseignant d'une université Suisse de son choix en vue d'une éventuelle inscription pour l'année 2009/2010 ou 2010/2011 (copie de l'attestation d'acceptation ou lettre de confirmation d'un enseignant doit être jointe au dossier de candidature.

Date limite de dépôt de candidature : Au plus tard le 30 Octobre 2009

N.B :

- Tout dossier non muni de la lettre de confirmation ne sera pas pris en considération
- Il est toutefois précisé que le fait de proposer des étudiants n'entraîne pas automatiquement l'octroi d'une bourse. La Commission Fédérale des Bourses effectue un choix parmi les candidats de tous les pays et alloue ses bourses aux meilleurs d'entre eux, indépendamment de leur nationalité.
- Les candidats qui sont déjà en train d'effectuer une première année de Master dans l'une des Université ou Hautes écoles suisses ne sont pas éligibles pour une bourse de Confédération suisse .
- Pour obtenir une admission dans une université Suisse, il faut que chaque candidat envoie une demande au Professeur de l'Université choisie et joindre à sa demande une copie de ses diplômes universitaires (avec les notes), un plan détaillé des études envisagés et un curriculum vitae en précisant qu'il s'agit d'une demande de bourse de la Confédération Suisse, ainsi que d'autres pièces que le candidat jugera utiles à sa demande.

... /...2

Acc. n° 131/CAB/87
du [- 4 AUG 2009

PROPOSITION DU SERVICE :

* DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE AU SP/CONABEX :

Vendredi 25 Septembre 2009 à Midi

* REUNION DE LA CONABEX : **Jeudi 08 Octobre 2009**

AVIS DE Mr. LE SECRETAIRE GENERAL

DECISION DE Monsieur. LE MINISTRE, PRESIDENT DE LA CONABEX